

Communiqué de presse
5 septembre 2011

Réhabilitation achevée au collège Louis-Bruntz à Bourmont

Pour cette rentrée, le collège Louis-Bruntz accueille ses élèves dans des bâtiments entièrement réhabilités après d'importants travaux programmés dans le cadre du plan collèges. Ce programme d'investissements, mis en œuvre par le conseil général de la Haute-Marne, a pour objectif d'améliorer les conditions d'études des jeunes et des équipes pédagogiques dans les 23 collèges publics haut-marnais.

Avec quelque 280 élèves, le collège Louis-Bruntz a connu de septembre 2008 à mars 2011 de grands réaménagements nécessitant notamment l'installation de salles de classe provisoires sur le plateau sportif de l'établissement.

Nature de la réhabilitation (budget : 6,7 M€)

➤ réhabilitation :

- du bâtiment externat (salles de cours banalisées ou spécialisées)
- du bâtiment administration
- du bâtiment demi-pension

➤ construction :

- de 4 logements
- d'un préau

➤ réfection de la cour de récréation

➤ installation d'une chaufferie bois



Les extérieurs ont été aménagés notamment pour l'**accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR)**. Doté d'une connexion internet haut débit et de tableaux interactifs, l'établissement bénéficie aujourd'hui entre autres d'une salle informatique de 28 postes, d'un vaste centre de documentation et d'orientation (CDI), d'une salle de langues, d'une grande salle polyvalente... L'ensemble du mobilier a été remplacé dans les salles de cours, dans le hall d'entrée (casiers des élèves) ainsi que dans le bâtiment internat.

Un internat pour une réussite scolaire

Construit en 1994, l'internat du collège Louis-Bruntz est le **seul du secteur**. Il accueille pour cette rentrée une vingtaine d'élèves qui ont à leur disposition une salle de détente, une salle polyvalente pour visionner des films, une salle informatique pour étudier et ont accès aux équipements sportifs (le collège dispose de trois sections sportives : escalade, athlétisme et football). Parmi les chambres, une a été spécifiquement aménagée au rez-de-chaussée du bâtiment pour une personne à mobilité réduite.

L'internat offre ainsi aux élèves la possibilité de poursuivre leurs études dans des conditions favorables (réduction des temps de trajets, suivi éducatif, pratique sportive plus intense) et peut être un **atout déterminant dans leur réussite scolaire**. Une **aide financière** permet aux familles de faire face aux frais.

Performances énergétiques et respect de l'environnement

En complément des améliorations fonctionnelles apportées dans le cadre du plan collèges, le conseil général veille à l'amélioration des performances énergétiques. Les façades des bâtiments de l'établissement Louis-Bruntz ont ainsi toutes été isolées. Une **chaufferie 100% bois** (chaudières à plaquettes forestières et à granulés bois) permettra fin 2012 de chauffer, grâce à un réseau de chaleur, le collège (5 000 m²) et les bâtiments situés à proximité : le gymnase du Sivos de Bourmont (1 200 m²), les écoles maternelle et primaire de la commune (820 m²) ainsi que l'EHPAD* (3 350 m²).

** Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes*



Contacts presse :

Conseil général de la Haute-Marne

Eliane Ferlay – Tél : 03 25 32 88 05 – Courriel : eliane.ferlay@haute-marne.fr

Site internet : www.haute-marne.fr